**Cfdt SF3C**
**Antenne Val de Marne**
Maison des syndicats 11/13 rue des Archives
94000 CRETEIL
**Tél.** 01 43 99 56 03 **Fax.** 01 43 99 56 41
Courriel : 94@cfdtsf3c.org Web : www.cfdtsf3c.org

# Enseigne Val de Marne : Opération Noël

## Ouverture du Samedi 20 décembre jusqu'à 17 heures, Des lundi 22 et mardi 23 jusqu'à 20 heures

# 45 établissements concernés

Le siège a décidé d'étendre les ouvertures exceptionnelles de 2007 à 1500 bureaux en 2008. 45 bureaux sont concernés dans le Val de Marne cette année contre environ 40 en 2007. La CFDT a exigé le respect du volontariat et renouvelé les exigences portées au niveau national.

| Revendications CFDT | Réponses de la Direction |
|---|---|
| Ouverture avec les agents volontaires et refus d'imposer des heures supplémentaires | La Direction priorisera le volontariat y compris avec des agents des bureaux non concernés. Possibilité de désigner des agents dans certains cas. |
| Quelles compensations ? | Payer en heures supplémentaires à 25 % (loi TEPA) |
| Attribution de tickets restaurants pour les agents concernés. | A l'étude. |
| Compensation supplémentaire sous forme de RC pour tous les volontaires. | Non-respect des décisions nationales. |
| Combien d'agents nécessaires à l'ouverture. | 2 à 3 agents en moyenne.<br>La boutique, si elle existe et 2 agents. |
| Les bureaux seront-ils ouverts le samedi 20 entre 12 et 14 heures ? | Pas obligatoire. A voir localement. |
| Quelle sécurité pour le personnel sur ces plages horaires ? | Le service Sureté s'en occupe bureaux par bureaux. |

Liste des bureaux concernés : Alfortville Pal, Boissy, Bonneuil, Bry, Cachan, Champigny Pal et Coeuilly, Charenton le Pont, Chevilly Larue, Choisy le Roi, Créteil RP, Eglise et Palais, Fontenay Pal et Val de Fontenay, Fresnes, Gentilly, Ivry Pal et Ivry petit Ivry, Joinville Polangis, L'Hay les Roses, Le Plessis Trévise, Limeil-Brévannes, Maisons-Alfort Pal, Charentonneau et Ecole Vétérinaire, Nogent, Orly Pal, Saint-Mandé, Saint Maur Pal, Berthelot et La Pie, La Varenne, Sucy en Brie, Thiais, Valenton, Villejuif Pal, Villeneuve le Roi, Villeneuve St Georges Pal, Villiers, Vincennes Pal, Vitry Pal, Port à L'anglais et Petit Vitry.

**La CFDT vous invite à nous contacter pour faire respecter la base du volontariat et éviter toute désignation. Nous demandons aussi la prise en charge des frais de déplacement pour les agents qui interviendraient sur un autre établissement.**

## Je fais valoir mes droits, je me défends, je contacte la CFDT.

Le 25 novembre 2008